



FOIRE AUX QUESTIONS :

« Vivre la Foi en famille quand les enfants deviennent ados, ce n'est pas si facile ! Pouvez-vous me donner des conseils ? »

Quand les enfants deviennent ados, il est nécessaire de leur ménager des possibilités de s'approprier la Foi qu'ils ont trouvée au sein de leur famille sans avoir eu à la découvrir à l'extérieur. Il est clair d'ailleurs que leur comportement à cette époque de leur vie est très variable selon les cas.

➤ Certains n'éprouvent aucun besoin d'autonomie et restent dans le sillage des parents, ce qui ne préjuge d'ailleurs pas de leur évolution future.

➤ D'autres veulent marquer une rupture, ce qui est paradoxalement le plus souvent le fait d'une personnalité peu construite.

➤ D'autres, sans prendre de la distance avec la Foi, veulent une autonomie dans ce domaine comme dans le reste de leur vie. Autrement dit, les parents devront adapter leur propre attitude en tenant compte des diverses réactions possibles chez les ados.

Il me semble qu'il y a deux voies à adopter, quel que soit le cas particulier des ados en question :

① Favoriser, soit dans les tête à tête, soit au cours des repas familiaux (qui sont des moments très importants) la réflexion rationnelle concernant la Foi et les mœurs. La religion catholique est cohérente, consistante, susceptible d'être étayée par le raisonnement, et elle incite à des comportements bienveillants et bienfaisants. Il appartient aux parents de ne rater aucune occasion de l'affirmer et de l'argumenter. Par chance, les médias nous en donnent sans cesse l'occasion et cela permet de lancer un dialogue avec une seule exigence : celle de raisonner et donc de maîtriser les sentiments et les émotions. Maîtriser, non pas refouler, et donc ordonner pour servir la recherche du vrai.

② Imposer, sans violence mais sans faiblesse : c'est la voie des démarches chrétiennes d'ordre social et non personnel. La Foi, comme la Charité, a une dimension sociale. Or, la famille est la première cellule de société à laquelle l'enfant a appartenu et, tant qu'il y appartient, c'est-à-dire tant qu'il en dépend économiquement, il se doit de participer en famille aux démarches chrétiennes de sa famille, que cela lui plaise ou pas ! La messe dominicale fait partie des obligations d'un ado de famille catholique. Autant la prière, la confession, la communion, sont des démarches personnelles qu'on encourage et facilite, mais qu'on n'impose pas, autant la présence à la messe dominicale ne se négocie pas. Et souvent on constate que celui des ados qui a manifesté le plus d'opposition est celui qui restera fidèle à l'âge adulte !

L'éducation, y compris dans sa dimension religieuse, est un conditionnement que les parents imposent en sachant qu'ils n'ont aucune obligation de résultats, mais seulement obligation de moyens. Même la grâce de Dieu peut être mise en échec par le libre arbitre du futur adulte : **il faut prier et garder l'Espérance...**

Père Yannik Bonnet